



POLE URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE

COMMISSION ATTRACTIVITE, AMENAGEMENT ET URBANISME

Compte-Rendu de la réunion du

Jeudi 17 janvier 2019 à 16H00

Salle 36 – 144, avenue de Thionville

ORDRE DU JOUR

Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine :

Stratégie Foncière :

POINT 1 : Acquisition d'emprises foncières dans la Zone Cassin.

POINT 2 : Acquisition des 2/30e d'un terrain par la procédure des biens vacants et sans maître.

Etaient présents, sous la présidence de : M. KOENIG, Adjoint au Maire

Mme GROLET, Conseillère Municipale – Membre titulaire

M. DARBOIS, Adjoint au Maire – Membre titulaire

Services :

M. PISKOSZ, Directeur du Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine

Etaiet excusé(e)s /absent(e)s :

Mme SALLUSTI, Adjointe au Maire – Membre titulaire
Mme AUDOUY, Conseillère Municipale – Membre suppléant

M. DUPOUY, Directeur Général Adjoint
M. CAMBIANICA, Adjoint au Maire – Membre titulaire
M. LECOCQ, Adjoint au Maire – Membre titulaire
M. TRON, Adjoint au Maire
M. PLANCHETTE, Adjoint au Maire – Membre suppléant
M. TOULOUZE, Adjoint chargé de Quartiers
M. LEBEAU, Conseiller Municipal - Membre titulaire
Mme TRAN, Conseillère Déléguée – Membre suppléant
Mme AGAMENNONE, Adjointe au Maire, Membre suppléant
M. ROSSION, Conseiller Municipal – Membre suppléant
M. KRAUSENER, Conseiller Délégué - Membre titulaire
M. LEKADIR, Adjoint au Maire – Membre suppléant

Monsieur KOENIG, Président de la Commission, ouvre la séance à 16H07 en excusant les membres ne pouvant être présents.

POINT 1 : Acquisition d'emprises foncières dans la Zone Cassin.

Pas d'observations particulières.

La CAAU émet un avis favorable

POINT 2 : Acquisition des 2/30e d'un terrain par la procédure des biens vacants et sans maître.

Pas d'observations particulières.

La CAAU émet un avis favorable

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 17h04.

Le Président de la Commission :

Sébastien KOENIG